Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 10 avril écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit: -

(Deux-tiers des sommes ci-dessous, moins \$350,000 dans le trosième item de la résolution n° 141)

BUDGET PRINCIPAL

22 Travail— III—GOUVERNEMENT CIVIL	
Appointements	231,735 00 45,500 00
XXVI—TRAVAIL	
263 Loi des enquêtes en matière de différends industriel	35,000 00
VI—SERVICE LEGISLATIF	
En général 38{Impression, papier à imprimer et reliure	125,000 00 16,000 00
XXXIV—DIVERS	
298 Gazette du Canada. 299 Imprimerie de l'Etat—Installations, réparations et réfections. 300 Imprimerie de l'Etat—Nouvelle installation. 301 Distribution des documents parlementaires et autres publications du gouvernement.	45,000-00 30,000 00 45,000 00
302 Impressions diverses	20,000 00
BUDGET SUPPLEMENTAIRE ADDITIONEL TRAVAIL	
412 Loi des Enquêtes en matière de Différends industriels— Autre montant requis	4,000 00
BUDGET PRINCIPAL	
XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVI	ENU
Edifices publics	
Ottawa: Edifice du parlement	150 000 00
Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 11 avril ée rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit:—	coulé, sont

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XII—DEFENSE NATIONALE BUDGET PRINCIPAL

				SERVICES					
91	Arsenal	fédéral	de	Québec	 	 		390.000 (00